

M. SMITH (*Calgary-Sud*): La proportion a-t-elle changé depuis la commission Fowler? A-t-elle changé au point que les chiffres auraient été renversés? A cette époque, la proportion était-elle de 40 à 60 p. 100 en faveur des émissions américaines?

M. JENNINGS: Nous avons toujours cherché à ne pas aller en deçà de 50 p. 100. Mais la proportion des émissions canadiennes tend à s'accroître sans cesse, et c'est ce que nous voulons.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Les fonctionnaires de votre société ont déclaré, je crois, que vous vous inquiétez des répercussions que pourrait avoir, sur la vie de nos jeunes, une diminution de la proportion des émissions canadiennes. Affirmeriez-vous, par exemple, que l'éducation que reçoivent les enfants de Toronto et de Vancouver,—qui voient peut-être 80 p. 100 d'émissions américaines,—diffère de celle des autres jeunes canadiens qui ne voient que des émissions canadiennes?

M. JENNINGS: Il s'agit, à mon sens, d'une action à longue échéance, et je ne saurais me prononcer catégoriquement là-dessus.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Arrive-t-il parfois, selon vous, que la volonté de présenter des émissions canadiennes,—qui est une chose excellente, j'en conviens,—devienne pour Radio-Canada une sorte d'obsession, et qu'en conséquence ces émissions brillent par leur nombre plutôt que par leur qualité?

M. JENNINGS: Je dirais que non. Je ne crois pas que l'idée de faire canadien soit devenue pour nous une obsession. Nous avons, à mon sens, passablement confiance en nos moyens, et nous croyons pouvoir produire de bons spectacles canadiens en utilisant des interprètes de chez nous.

*Front Page Challenge*, par exemple, est une émission canadienne qui a débuté depuis dix-huit mois à la télévision, et elle a reçu un accueil enthousiaste.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Je n'avais pas l'intention de mentionner d'émissions particulières, car je pourrais en nommer quelques-unes qui n'ont guère suscité d'enthousiasme.

M. JENNINGS: Cela ne fait aucun doute; je pourrais en nommer moi-même.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Vous affirmez donc que vous ne pensez pas avoir trop cherché à produire beaucoup d'émissions canadiennes, et cela souvent au détriment de la qualité.

M. JENNINGS: Je ne pense pas qu'on puisse exagérer en ce sens, pourvu que les émissions soient de qualité.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Voilà pourquoi j'aimerais prendre connaissance de certains sondages; je voudrais savoir comment le public a réagi.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Morris?

M. MORRIS: Monsieur le président, a-t-on décidé jusqu'à quel point nous pouvons nous permettre, au Comité, de parler d'émissions particulières?

Le PRÉSIDENT: Plaît-il, monsieur Morris?

M. MORRIS: J'ai demandé quel est votre avis et celui du Comité sur la question des émissions particulières.

Le PRÉSIDENT: D'après moi, nous sommes à peu près comme un acheteur dans un magasin à rayons. L'acheteur peut tomber juste six fois sur dix. Chose certaine, il n'achète pas en fonction de ses propres goûts. Les divers membres du Comité, ici présents, auront fatalement une aversion pour une, deux, trois, quatre ou cinq émissions différentes. J'estime que nos préférences et nos